

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL LA COULEE VERTE

Le Coût

79300 BREUIL-CHAUSSEE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :non

Ancien exploitant : EARL LA COULÉE VERTE

Date effective du changement d'exploitant :

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :non

Déclarant : SA Ernest SOULARD

Date de la déclaration du changement d'exploitant :9 août 2016

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :non précisé

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.